

6 FONCTIONNEMENT

SIMULATION D'UNE COUPURE DE L'ALIMENTATION NORMALE :

Cette simulation peut s'effectuer secteur présent par le lancement d'un test d'autonomie à partir d'une télécommande type TLU.

En cas de coupure du secteur pendant le test, LA SÉCURITÉ RESTE PRIORITAIRE : le test reprend après le retour du secteur.

MISE A L'ÉTAT DE REPOS :

Afin d'éviter la décharge des accumulateurs et préserver l'autonomie du bloc pendant une coupure volontaire du secteur (plus de 10 minutes), il est recommandé de mettre l'installation à l'état de repos.

Cette mise à l'état de repos des B.A.E.S. secteur absent s'effectue globalement par la télécommande type TLU ou TLU 500 en appuyant sur le bouton extinction (voir sa notice d'utilisation).

7 FONCTIONNEMENT DBR

Tous les produits COOPER intégrant la fonction DBR/DL sont vendus avec la fonctionnalité DBR/DL désactivée par défaut.

Pour activer cette fonctionnalité, la Télécommande TLI est nécessaire (voir notice TLI). Les blocs DBR/DL assurent leurs tests de façon automatique de la même manière qu'un bloc SATI.

La mise en évidence du pictogramme se fait par le cliquètement du produit (fréquence : 1Hz environ / temps d'activation : 350 ms environ)

8 ENTRETIEN

L'ensemble de l'installation d'Éclairage de Sécurité doit faire l'objet d'un entretien régulier et d'essais périodiques, conformément au règlement de sécurité. Dans le cadre de l'entretien des appareils, nous conseillons le nettoyage régulier de la vasque et du réflecteur. Dans le cas où le bloc ne satisfait pas à la durée assignée de fonctionnement (1 heure), les accumulateurs doivent être remplacés. Les caractéristiques des accumulateurs sont spécifiées au paragraphe "caractéristiques".

« Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques professionnels (DEEE pro) ainsi que les accumulateurs au Nickel-Cadmium, au plomb ou au Nickel-métalhydrure qui peuvent équiper ces produits, sont néfastes pour l'environnement et la santé humaine ». Ils doivent être collectés sélectivement, traités et recyclés.



La collecte, le traitement et le recyclage des DEEE Pro et accumulateurs incorporés, de COOPER Sécurité SAS, sont assurés gratuitement par Récyllum.

Plus d'informations sur : www.recyllum.com



9 CARACTÉRISTIQUES

Références		Caractéristiques techniques							Normes de référence							Accus NiCd autorisés	lampe de secours	
Modèles	Codes articles	Numéro Homolog.	Tension assignée	Consommation (W)	classe électrique	flux à 1h (lumens)	IP	IK	Type (P/NP/Incant)	NFEN60984.1	NFEN60984.2	NFC71800	NFC71801	NFC71820	NFC71805	NF ENVIRONNEMENT	Pack 3 x1,2V / 0,6Ah Cooper EcoSafe by SAFT	2 x LED 3,0V 170 mA
PLANETE 45 DBR	LUM17016	T13006	230 V / 50-60 Hz	0,6	2	45	43	08	P	x	x	x	x	x	x	x	x	x
PLANETE 45 DBR ES	LUM17017	T13005	230 V / 50-60 Hz	0,6	2	45	66	08	P	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Les BAES PLANETE 45 DBR et PLANETE 45 DBR ES ont une autonomie de 1h lorsqu'ils remplissent leurs fonctions de BAES d'évacuation avec un flux de 45 lm.

En veille ou après cette heure d'autonomie, ils continuent à conserver hors tension (au repos) une autonomie de 5 minutes, pendant 12 heures, pour remplir la fonction de DBR (Dispositif de Balisage Renforcé).

La fonction DBR fait cliqueter le BAES en cas d'incendie. Elle est pilotée par une télécommande TLI asservie à l'alarme incendie.

10 GARANTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE :

COOPER SECURITE SAS garantit le bon fonctionnement de ces produits pendant une durée de 2 ans (la date de fabrication faisant foi), aux conditions générales ci-dessous.

1 - Garantie totale pièces et main d'oeuvre.

2 - Tous blocs défectueux seront retournés franco de port à COOPER SECURITE SAS - Parc Européen d'Entreprises II, rue Beethoven, 63200 RIOM.

Les blocs remplacés ou réparés au titre de la garantie seront réexpédiés franco de port.

LA GARANTIE EST NULLE :

1 - En cas de transformation, modification ou réparation en dehors des ateliers COOPER SECURITE SAS.

2 - Si le non fonctionnement est dû à une mauvaise utilisation ou à un mauvais montage.

COOPER SECURITE SAS s'engage à assurer la pérennité des pièces consommables (lampes et batteries) pendant 8 ans à compter de la date de la dernière mise sur le marché du produit.

**NOTICE D'EMPLOI ET D'ENTRETIEN
PLANETE 45 DBR (LUM17016) et
PLANETE 45 DBR ES (LUM17017)**



AEAS

Le fac simulé des licences NF sont disponibles sur le site www.cooperfrance.com

En cas de perturbation lumineuse, une protection par logiciel inhibe le capteur infrarouge et empêche donc tout codage durant 24h.

Pour forcer le codage procéder comme suit :

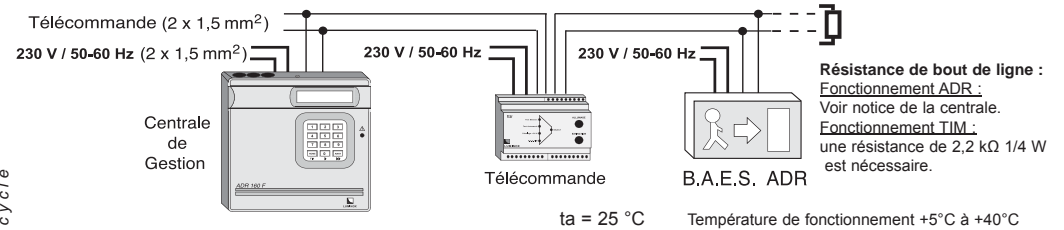
- Déconnecter et reconnecter la batterie
- Ou réaliser un test lampes ou batterie avec le boîtier de télécommande TLU
- Ou réaliser un reset avec la centrale ADR

1 GÉNÉRALITÉS

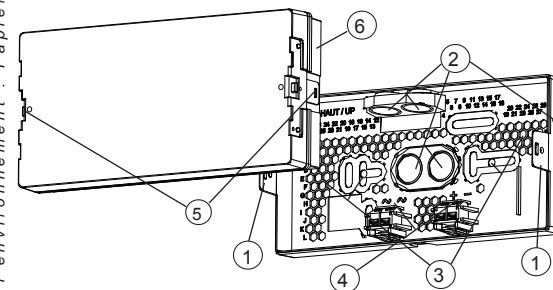
Ces blocs autonomes possèdent des entrées de télécommande non polarisées, permettant de simplifier l'installation.

Sur ces appareils, la mise à l'état de repos réglementaire peut s'effectuer à partir de la télécommande TL500 - TLU - TLI (à rajouter le cas échéant, sur une installation existante)

2 SCHÉMA DE BRANCHEMENT

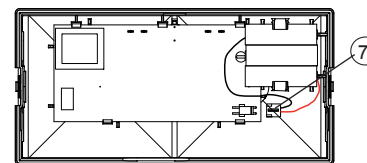


3a FIXATION ET RACCORDEMENT - PLANETE 45 DBR



Note : Le câblage du bloc autonome doit être réalisé en fil rigide 1,5 mm².

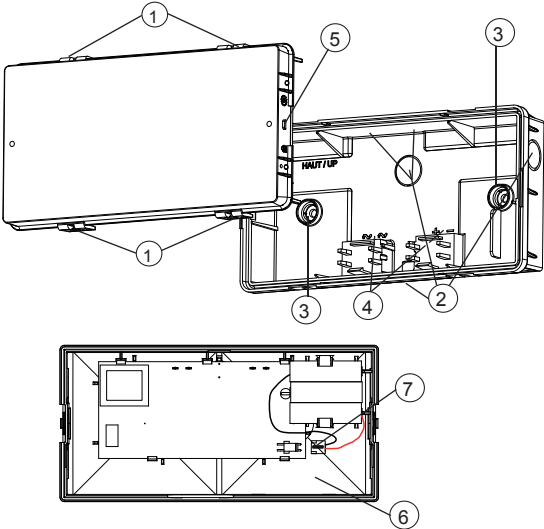
- Retirer l'ensemble diffuseur réflecteur en faisant levier sur les encoches ① à l'aide d'un tournevis.
- Défoncer l'opercule de l'entrée de câble souhaitée ②.
- Fixer le fond de l'appareil (vis Ø 5 mm) en utilisant les trous existants ou la matrice en nid d'abeilles ③.
- Câbler l'appareil en respectant les indications gravées sur le fond ④.
- Si la configuration initiale du pictogramme ne convient pas déverrouiller le diffuseur ⑤ du réflecteur ⑥ et choisir le sens voulu (cf. chapitre 4)



- Enfiler le connecteur de la batterie ⑦.
- Embrocher l'ensemble diffuseur réflecteur sur le socle.

Pour la protection de l'environnement : Papier 100% recyclé

3b FIXATION ET RACCORDEMENT - PLANETE 45 DBR ES

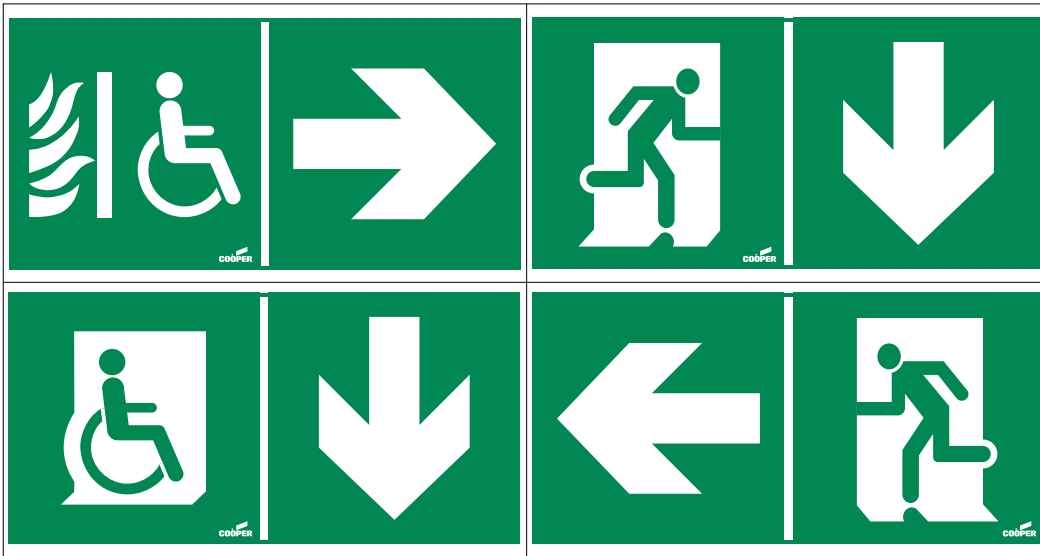


Note : Le câblage du bloc autonome doit être réalisé en fil rigide 1,5 mm².

- Retirer l'ensemble diffuseur réflecteur en faisant levier sur les encoches ① à l'aide d'un tournevis.
- Défoncer la ou les arrivées de câble ② souhaitées, à l'aide d'un tournevis, puis installer le ou les presse étoupes.
- Vérifier la présence des rondelles "fibre" ③ et fixer le fond (vis diam. 5 mm non livrées).
- Câbler l'appareil en respectant les indications gravées sur le fond ④.
- Si la configuration initiale du pictogramme ne convient pas déverrouiller le diffuseur ⑤ du réflecteur ⑥ et choisir le sens voulu (cf. chapitre 4)

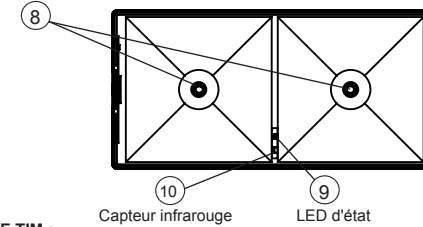
- Enfiler le connecteur de la batterie ⑦
- Embrocher l'ensemble diffuseur réflecteur sur le socle.

4 CONFIGURATION PICTOGRAMME POSSIBLE



5 MISE SOUS TENSION & MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME

Lors de la mise sous tension du B.A.E.S., vérifier l'allumage des témoins de veille ⑧ et de la led d'état ⑨ (vert ou jaune : cf. tableau résultats).



5.1 EXPLOITATION EN MODE TIM :

D'origine, les appareils sont codés en configuration **TIM**, (Zone : 15 - Bloc : 31) qui permet de réaliser en automatique les vérifications réglementaires obligatoires et l'entretien de la batterie.

Principe / Périodicités :

Chaque appareil est équipé d'un microprocesseur qui effectue :

-En permanence :

- Tests de la charge et des témoins de veille.

-Tous les 7 jours :

- Tests identiques au test précédent + vérification de chaque lampe de secours + vérification de la commutation veille / secours.

-Toutes les 10 semaines :

- Tests identiques aux tests précédents + vérification de l'autonomie batterie

Initialisation :

- La programmation de l'heure des tests peut s'effectuer :

- ♦ soit en déconnectant la batterie pendant 10 secondes et en la connectant de nouveau.
- ♦ soit depuis le boîtier de télécommande TLU (voir notice de la TLU). La prise en compte de la programmation est signalée par un allumage des lampes de secours.

Note : le boîtier de télécommande TLU permet aussi :

- le décalage exceptionnel du test d'autonomie.
- le lancement de test manuel.

Résultats :

Led d'état	Etat du B.A.E.S	Nature du défaut
Vert fixe	Conforme	Pas de défaut
Jaune clignotant lent	En défaut	Batterie ou leds de veille défectueuses
Jaune clignotant rapide	En défaut	Lampe(s) de secours défectueuse(s)
Vert clignotant	Test en cours	Pas de défaut
Vert/Jaune alternatif	Réception ordre de télécommande	Pas de défaut

5.2 EXPLOITATION EN MODE ADR :

Pour l'installation, la mise en service et l'exploitation de ce système, se reporter à la notice d'utilisation de la Centrale de Gestion.

La gestion ADR ne peut être exploitée qu'à l'aide d'une Centrale de Gestion. Elle commande le déroulement des tests et en affiche le résultat.

De plus la Led d'état ⑨ sur chaque appareil permet :

- De localiser précisément le bloc en défaut.
- D'avoir une identification du défaut (voir tableau "Résultats" ci-dessus).

Chaque appareil dispose d'une adresse unique.

Le codage des appareils se fait à l'aide du Boîtier Infrarouge de programmation type BIP (voir la notice BIP):

- Secteur absent, si la capacité batterie est suffisante (appareil stocké moins de 2 mois).
- Secteur présent, dans le cas contraire.

Un allumage du secours pendant quelques secondes secteur présent confirme le changement d'adresse.

PRÉCAUTIONS CONTRE LES ÉCLAIREMENTS PARASITES :

En cas de perturbation lumineuse, une protection par logiciel inhibe le capteur infrarouge ⑩ et empêche donc tout codage durant 24h.

NOTE :

Si la communication entre la BIP et le bloc est inexistante, le bloc doit être réinitialisé soit en :



- Déconnectant et reconnectant la batterie ⑦
- Réalisant un test lampes ou batterie avec le boîtier de télécommande TLU
- Réalisant un reset avec la centrale ADR

